

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS



ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

L'ESCADRE FRANÇAISE A CRONSTADT

FRANCE ET RUSSIE

La présence d'une escadre française en rade de Cronstadt constitue un acte d'une portée politique indéniable...

Des vaisseaux peuvent mouiller sur les côtes françaises, italiennes, espagnoles, portugaises, anglaises, allemandes, suédoises même...

Mais pour qu'une flotte s'enfonce dans l'entonnoir sans issue qu'elle appelle le golfe de Finlande...

Aussi est-ce la première fois que nos cuirassés se présentent devant les fortifications qui semblent les sentinelles avancées de Saint-Petersbourg...

Notre marine de guerre était restée, pendant les événements de 1870, en face des rivages allemands de la Baltique...

Elle n'était pas montée au Nord jusqu'à l'ouverture des deux golfes de Bothnie et de Finlande...

C'était le temps de l'alliance anglaise, contractée par Napoléon III dans un but dynastique...

Nos navires, à cette époque lointaine, se joignaient aux navires anglais; mais, comme l'instinct des peuples est plus clairvoyant que la politique des gouvernements...

Aujourd'hui la flotte française a jeté ses ancres dans la baie célèbre et formidable de Cronstadt. La station navale fondée par Pierre le Grand...

On sait que le conseil municipal de la capitale russe a décidé d'offrir à chacun de nos marins un souvenir durable de leur expédition amicale...

Feuilleton de l'ECHO DE LYON (du 25 Juillet 1891)

Le Forçat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Tout à coup une voix claire et vigoureusement timbrée s'éleva sur la route et Coignard fut fixé...

Ce refrain, joyeusement envoyé aux échos de la sierra, ne pouvait laisser aucun doute...

Ils ne sont que deux, ma chère, dit-il tout bas; montrons-nous et tâchons de savoir ce qu'ils veulent...

Et, faisant faire une demi-volte à son andalous, Coignard dépassa le rocher et s'arrêta au milieu de la route...

plus de réserve — et cette réserve nous la comprendrons sans peine.

Toutefois il est permis de remarquer, et nous le remarquons avec plaisir et orgueil, que le czar Alexandre III, à la différence de son beau-père le roi de Danemark...

Evidemment, l'amiral Gervais n'est chargé d'aucune mission officielle, d'aucun mandat diplomatique; évidemment le monarque du Nord ne fait que remplir à notre égard un devoir de courtoisie et d'hospitalité...

Ce qui tend à unir les deux peuples et à les faire aimer l'un de l'autre, c'est précisément ce qu'ils ont l'un et l'autre, dans l'imagination et dans le cœur...

Séparés l'un de l'autre par cette portion de la terre européenne qui s'appelle l'Allemagne, ils sont attirés l'un vers l'autre par ces affinités secrètes que le caractère et le tempérament expliquent...

Il est vraisemblable que Berlin voit d'un mauvais œil ce rapprochement, et que l'accueil fait par le czar aux représentants de la marine française...

Ce qui déplaît à l'Allemagne et ce qui l'ennuie doit, par réciprocité, nous satisfaire.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 24 juillet.

LES MINISTRES EN VACANCES

Le ministre de la marine quittera Paris le 30 juillet pour se rendre au Mont-Dore. Son absence durera une vingtaine de jours.

M. Ribot ne quittera Paris que le 10 août. Il se rendra en Suisse, où il passera une quinzaine de jours.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

M. Barbey, ministre de la marine, se rendra le 30 juillet, au Mont-Dore, son absence durera 20 jours.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, quittera Paris le 10 août, pour se rendre en Suisse, où il passera 15 jours.

L'AFFAIRE DE LA POUDRE BLANCHE

M. Athalin, juge d'instruction, est sur le point de terminer son enquête au sujet des détournements de poudre sans fumée.

Le rapport conclut à une ordonnance de non-lieu et à l'abandon de l'instruction.

NOUVELLE DÉMENTIE

La nouvelle publiée par un journal de Paris que l'amiral Rieunier, préfet maritime de Toulon, serait parti pour la Suisse à la suite d'un conflit provoqué par lui et dont se seraient émus la municipalité de Toulon et les représentants du Var, est absolument inexacte.

Celui qui chantait continua même le couplet :

— Silence dans le rang, Ratibal, dit l'autre. Voilà de la compagnie qui nous arrive.

Les deux étrangers portaient la tenue de l'arme des dragons, que Napoléon venait d'envoyer presque tout entière en Espagne...

Celui qui venait d'imposer silence au chanteur le précédait de quelques pas, et portait sur un uniforme scrupuleusement boutonné...

— Salut, camarade, dit l'officier en portant militairement la main à son casque; vous appartenez, je crois, à un régiment suisse, et les Suisses sont nos amis.

Certainement, capitaine, répondit Coignard, qui observait curieusement ce dragon si poli.

Sa surprise était bien naturelle. Deux Français voyageant isolément en pleine province insurgée, c'était une rencontre inexplicable...

— Salut, camarade, dit l'officier en portant militairement la main à son casque; vous appartenez, je crois, à un régiment suisse, et les Suisses sont nos amis.

Certainement, capitaine, répondit Coignard, qui observait curieusement ce dragon si poli.

Sa surprise était bien naturelle. Deux Français voyageant isolément en pleine province insurgée, c'était une rencontre inexplicable...

— Salut, camarade, dit l'officier en portant militairement la main à son casque; vous appartenez, je crois, à un régiment suisse, et les Suisses sont nos amis.

L'amiral Rieunier est allé passer un congé d'un mois, dans les environs de Fribourg, avec sa famille.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION

Le conseil supérieur de l'instruction publique a ouvert, hier matin, sa première session ordinaire, sous la présidence de M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique...

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

M. Ribot quittera demain au conseil des ministres le mouvement diplomatique qui a pour point de départ le retraité de M. de Laboulaye.

PARIS PORT DE MER

Nous croyons savoir que le rapport du conseil général des ponts et chaussées a conclu au rejet du projet de Paris port de mer et au maintien de la simple navigation fluviale entre Paris et Rouen.

L'ESCADRE EN ANGLETERRE

Il est très probable que la reine d'Angleterre ira à Plymouth pour recevoir l'escadre française, commandée par l'amiral Gervais, lorsqu'elle reviendra de la Baltique.

LES ARTISTES FRANÇAIS A BERLIN

Dans la liste des médailles décernées aux artistes qui ont pris part à l'exposition des beaux-arts de Berlin, aucune n'est accordée aux peintres français; ces messieurs avaient pris le jury de les laisser en dehors de tout concours.

MORT DE LULLIER

Nous apprenons que l'ex-lieutenant du vaisseau Lullier, ancien membre de la Commune, est décédé la semaine dernière à Panama, des suites de fièvres contractées dans l'isthme.

LA POPULATION FRANÇAISE

Paris, 24 juillet. Lors du précédent dénombrement qui a eu lieu, le 30 mai 1886; 37,886,506 individus avaient été recensés, comme présents, soit un excédent de 565,380 sur le dénombrement de 1881.

La population constatée en France, le 12 avril 1891, s'élève à 38,093,150 personnes, l'augmentation sur 1886 est donc de 208,584. Cette augmentation est due, presque exclusivement, à l'accroissement des centres urbains.

Voici l'augmentation constatée dans les principales villes de France : Cannes, 7,000; Nice, 20,000; Marseille, 31,000; Brest, 5,000; Bordeaux, 43,000; Montpellier, 12,000; Saint-Etienne, 45,000; Reims, 45,000; Nancy, 7,000; Roubaix, 14,000; Tourcoing, 8,000; Lyon, 29,000; Paris, 167,000; Le Havre, 5,000; Rouen, 4,000; Toulon, 8,000; Limoges, 5,000.

Les augmentations portées sur 53 départements seulement, les diminutions, au contraire, s'étendent sur 39 départements, et principalement sur les communes rurales; il y a parfois diminution dans l'ensemble du département tandis que la population des villes ou des localités industrielles de ce même département s'est accrue.

En effet, la population d'Angoulême s'est accrue de 2,000 habitants; celle de Dijon, de 3,000; celle de Toulouse, de 4,000; celle de Grenoble, de 1,000; celle du Puy, de 2,000; celle de Cherbourg, de 2,000; celle de Valenciennes, de 3,000; et celle d'Auxerre, de 4,000.

Les départements où se sont produites les plus fortes augmentations, sont les suivants : Seine, 249,353; Nord, 72,776; Alpes Maritimes, 43,627; Bouches-du-Rhône, 30,072; Rhône, 27,640; Hérault, 25,700; Pas-de-Calais, 25,891; Gironde, 24,508.

Les diminutions les plus sensibles ont été relevées dans les départements suivants : Lot, 45,999; Haute-Loire, 14,125; Aveyron, 13,667; Tarn, 43,562; Gers, 13,242; Lot-et-Garonne, 12,518; Dordogne, 12,571; Orne, 12,494; Aude, 12,438; Pyrénées Orientales,

41,443; Ariège, 10,989; Yonne, 10,539; Haute-Saône, 10,282.

Ces résultats ne s'appliquent qu'à la population de fait, c'est-à-dire, à celle qui a été recensée le 12 avril dernier, au moyen de bulletins individuels; sans tenir compte des individus absents, du lieu qu'ils habitent d'ordinaire. On a compris sans distinction, dans ces chiffres, les Français et étrangers, ainsi que les militaires qui se trouvaient sur le territoire continental, mais non les troupes de terre et de mer stationnées en Algérie, en Tunisie, dans les colonies et les pays du protectorat, ni les marines de l'état embarquées, ni ceux du commerce.

L'Algérie

Paris, 24 juillet.

M. Burdeau a fait ce matin, devant la commission du budget, un exposé de son rapport sur le budget de l'Algérie.

Tout d'abord, le rapporteur se prononce contre le projet de création d'un budget spécial de l'Algérie, qui serait établi en Algérie même, sans ratification par le Parlement français. Cependant, afin de mieux faire apparaître toutes les dépenses spéciales à notre colonie, M. Burdeau propose de les réunir dans une section spéciale, à l'exception des dépenses militaires.

Il détermine qu'il est impossible que l'Algérie reste dans l'état actuel et qu'il est nécessaire de revenir sur les économies réalisées depuis cinq ans. De nouveaux crédits doivent être affectés à l'achèvement des routes, à l'exploitation des forêts, à l'instruction publique, etc., et les nouvelles ressources nécessaires à ces améliorations doivent être exclusivement demandées à l'Algérie elle-même, ou n'existant pas les Algériens imposables qui frappent la métropole.

Le rapporteur fait état de 4,500,000 fr. à provenir de l'impôt sur la propriété bâtie, voté il y a quelques jours à la Chambre, avec un projet relatif aux quatre contributions.

M. Burdeau demande, en outre, 1,200,000 francs, à l'alcool, sur lequel on met une taxe de 30 fr. par hectolitre, soit au total 2,700,000 francs de ressources nouvelles.

Sur ces ressources seraient prélevées : 1° une somme de 10,000 francs destinée à augmenter le nombre de tournées des conseillers supérieurs du gouvernement, 2° une somme de 40,000 francs comme dépenses secrètes pour la sécurité; il s'agit de surveiller les agissements des émissaires marocains à nos frontières, et des Khouans ou sectes religieuses de l'intérieur; 3° une somme de 170,000 francs pour l'amélioration du lazaret du cap Matifou; 210,000 francs pour les dépenses de la sûreté publique; une somme de 300,000 francs serait économisée sur les subventions accordées aux colons, lors de la création de nouveaux centres, une somme de 45,000 francs serait également économisée sur le passage gratuit des colons. Les dépenses de l'instruction publique seraient considérablement augmentées, une somme de 40,000 francs serait affectée à l'enseignement de la langue indigène aux Français et l'instruction religieuse et musulmane serait donnée dans les écoles sous la direction de l'administration française aux jeunes indigènes. 120 classes seraient créées l'année prochaine, d'où une augmentation de dépense de 190,000 francs pour les traitements.

M. Burdeau estime que pour accomplir l'ensemble des réformes qu'il réclame une période de vingt années serait nécessaire. Il faut évaluer ces réformes et le budget de 1892 ne marquerait que le premier pas dans cette voie.

Un Article de M. Crispi

Rome, 24 juillet.

Le Pungolo de Naples publie un résumé de l'article de M. Crispi, qui paraîtra dans la Contemporary Review, le 1er août, il aura pour titre : l'Italie, la France et la Papauté et il sera signé Crispi. C'est surtout une réponse à la presse française :

Le gouvernement français, dit M. Crispi, s'est opposé ces derniers temps à la conciliation de l'Italie, de la Papauté et de la France, il se sert du Vatican pour créer des difficultés au gouvernement italien.

Une des causes de l'adhésion de l'Italie à la triple-alliance est la nécessité de se garantir contre les revendications du pape et de s'assurer que l'Autriche ne recommencera pas

de trente à trente-cinq ans, grand, sec et brun. Sa peau, tanée et bistrée, avait une nuance particulière, et on devinait que le soleil de l'Italie et les brouillards de l'Allemagne avaient passé sur sa figure osseuse. Les yeux, très enfoncés sous l'arcade sourcilière, avaient le regard un peu dur, mais la bouche souriait. Le soldat, court de taille, large d'épaules, rouge de visage et de cheveux, formait avec son chef un contraste parfait. Sa mine réjouie expliquait sa chanson.

— Eh bien, cher camarade, pourriez-vous me dire où nous sommes ? reprit l'officier d'un ton parfaitement naturel.

— Dans la sierra de Moncayo, capitaine, répondit Coignard de plus en plus surpris.

— Ça ne m'apprend pas grand-chose, dit naïvement le dragon.

— Mon capitaine, une sierra, c'est une montagne, interrompit l'ordonnance; nous autres, Gascons, nous savons toutes les langues.

— Silence dans le rang ! reprit l'officier de sa voix de commandement.

— Pardon, capitaine, dit Coignard véritablement stupéfait, pardon de mon indiscrétion; mais, si vous voulez bien me dire d'où vous venez...

— Voilà, cher camarade, répondit l'officier du ton le plus calme.

Il faut vous dire que je suis de la brigade Millet, qui vient d'entrer en Espagne. J'étais resté à l'hôpital de Perpignan pour un éclat d'obus que j'ai reçu l'année dernière à Eylau et qui me fait toujours souffrir pendant les chaleurs. J'ai reçu l'ordre de rejoindre il y a trois jours, et je suis parti avec Ratibal, mon ordonnance,

Croiriez-vous que nous nous sommes égarés et que nous n'avons pas seulement trouvé un passant pour nous indiquer le chemin ou un bouchon pour nous rafraîchir ?

Cette réponse parut si prodigieuse au nouveau conte qu'il eut un soupçon. Un officier qui venait de traverser en uniforme français toute la chaîne du Mont-Serrat sans se douter que le pays était soulevé, ne pouvait être qu'un fou ou un espion.

— Pardon, capitaine, reprit Coignard, vous êtes arrivé jusqu'ici, dites-vous, sans rencontrer personne ?

— Ma foi, oui ! j'ai vu beaucoup de monde de loin, sur les hauteurs, mais pas un chat sur la route. Ces farceurs d'Espagnols sont en fête pour un saint, — je ne sais plus trop lequel — et ils sont tous occupés dans leurs villages, à tirer des coups de fusil.

— Des coups de fusil ? une fête ? répétait Coignard, abasourdi de cette incroyable confiance.

— Demandez plutôt à Ratibal, reprit l'officier en se tournant vers son ordonnance.

— C'est vrai, mon capitaine, répondit le soldat avec un accent toulousain des plus prononcés, à preuve qu'ils sont bien maladroits et qu'ils oublient d'ôter les balles, en tirant pour la fête, que même j'en ai entendu passer plusieurs dans les environs de mon casque.

Ainsi, capitaine, vous venez directement de Perpignan et vous n'avez pas été attaqué depuis que vous avez passé la frontière ?

— Attaqué ! et par qui ?

— Mais... par les Espagnols,

une expédition pour appuyer les prétentions du pape.

L'article conclut en demandant la cessation des différends existant entre l'Italie et la France et l'accord entre les deux pays.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 24 juillet.

Rapport de M. Cavaignac

La commission du budget a approuvé aujourd'hui le rapport général. M. Cavaignac, rapporteur, s'est attaché particulièrement dans ce travail à faire un relevé et à suivre les variations des dépenses hors du budget, qui ont fait le principal objet des reproches adressés à la politique financière des dix dernières années.

Il donne, en ce qui concerne les dépenses de la caisse des écoles, des renseignements intéressants.

M. Cavaignac montre que, si on laisse de côté les dépenses faites sous le régime de la loi du 20 juin 1885, l'annuité concernant l'intérêt et l'amortissement des emprunts départementaux ou communaux, a été faite par les deux classes.

Réduction des dépenses

Au 31 décembre 1889, le chiffre des dépenses était de 970,287,461 fr. 94 cent., dont pour les chemins vicinaux 484,474,183 fr. 47 cent.; pour les écoles, 485,803,979 francs 47 cent.; sur lesquels il ne restait plus à amortir à la même date que 655,074,976 fr. 51 centimes.

La dépense hors du budget, qui a atteint en 1889 son maximum, soit 137,114,814 fr. 69 centimes, savoir : instruction publique, subventions, 41,736,711 fr. 69; chemins vicinaux, avances, 50,633,600 fr.; chemins vicinaux, avances, 44,744,500 francs, total, 137,114,814 fr. 69 centimes, s'est réduite, en 1889, à 34,309 fr. 11 cent., savoir : instruction publique, subventions, 16,577,438 fr. 55 cent.; chemins vicinaux, subventions, 8,020 fr. 55 cent.; instruction publique, avances, 1,611,500 fr.; chemins vicinaux, avances, 46,003,300. Total, 34,309,308 francs 14 centimes.

Ces dépenses, soit par leur réduction progressive et réelle, soit par l'incorporation au budget ordinaire des subventions allouées pour les chemins vicinaux, n'ont donc pas subi une réduction moins considérable que celle du budget extraordinaire.

Les dépenses hors budget

En ce qui concerne l'ensemble des dépenses hors budget, M. Cavaignac formule les conclusions suivantes :

En 1882, le chiffre des dépenses, 834 millions que l'on pouvait considérer comme devant être couvert par les ressources de l'Etat, avait été inscrit en dehors du budget et, si on en déduit les sommes affectées à l'amortissement, elles accroissaient la dette de l'Etat français d'une somme annuelle de 640 millions.

En 1892, les dépenses qui viennent accroître la dette s'élèvent, si on y comprend l'insuffisance du compte d'exploitation qui ne s'accroissent, en réalité, que de la dette des compagnies, au chiffre de 180 millions de francs.

Elles sont compensées, d'autre part, par l'amortissement annuel de 6,800,000 fr.

Telle est, dit M. Cavaignac, la situation actuelle et le point de départ des résolutions que vous avez à prendre.

Coup d'œil rétrospectif

Mais avant d'entrer dans cet ordre d'idées, et sans céder à un optimisme excessif qui serait funeste parce qu'il pourrait paralyser les efforts qui nous restent à faire, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru.

On ne trouvera dans cet examen rétrospectif que des motifs de confiance dans l'avenir et dans les résultats du travail qui nous reste à accomplir.

Il y a environ dix ans, les préoccupations qu'excitait l'accroissement démesuré de notre dette en pleine paix avaient acquis une intensité singulière. Si le crédit de France n'était point ébranlé par ces emprunts continus, qui atteignaient dans une période normale des sommes qui naguère n'avaient été nécessaires que dans les crises exceptionnelles, le danger était cependant manifeste et les pouvoirs publics étaient amenés à rechercher de toutes parts des intermédiaires pour éviter les appels directs et répétés au crédit.

D'autres régimes se sont trouvés en France

entraînés sur la pente des dépenses excessives et souvent, par des motifs moins justifiables, moins légitimes que ceux qui ont poussé le gouvernement républicain.

Après son établissement définitif aucun régime n'a offert le spectacle que le gouvernement républicain a donné dans les dix dernières années et dont le rapporteur retrace les grands traits.

Seul un gouvernement d'opinion pouvait trouver dans le contact constant avec les vœux et la volonté du pays, la force de restreindre à ce point ses dépenses après les avoir autant étendues, et pratiquer avec autant de suite et autant de succès la politique difficile des réductions de dépenses.

Les économies réalisées

Le rapport général donne ensuite des indications sur économies réalisées dans ces dernières années au budget ordinaire.

Il fait ressortir par la réduction des fonctionnaires dans un certain nombre d'administrations, surtout le ralentissement extrêmement marqué du recrutement et des avancements dans ces dernières années.

M. Cavaignac, retenant les dégrèvements votés depuis 1881, conclut qu'il n'y aura de dégrèvements sincères que le jour où il n'y aura plus de dépenses hors du budget.

« Ce serait, dit-il, une politique qui manquera à la fois de sincérité et de clairvoyance que de paraître restituer d'une main aux contribuables ce que l'on serait obligé de demander de l'autre à des expédients. »

Le chiffre des économies réalisées par la commission est de plus de 40 millions. Elle les a utilisées pour écarter 11,500,000 fr. de ressources exceptionnelles provenant de la caisse de dotation de l'armée et pour incorporer les garanties d'intérêt.

Les propositions de la commission

En écartant toute ressource exceptionnelle, ledit rapport, en maintenant aux évaluations ce caractère de prudence qui assure, chaque année, une plus-value considérable, en insérant au budget toutes les dépenses nouvelles qui sont apparues au cours de notre examen, en réduisant de plus de 40 millions les crédits demandés par le gouvernement, en incorporant au budget pour 34 millions de garanties d'intérêt du réseau français, nous pensons avoir arrêté, semblablement les propositions dont nous étions saisis. Nous avons cru faire, en tout cas, œuvre d'économie, de prudence et de sincérité.

Nous avons indiqué dans la première partie de ce rapport les idées qui nous semblaient devoir dominer notre politique financière, le but auquel elle devait tendre, auquel elle a tenu dans ces dernières années et dont elle n'est plus très éloignée.

Les mesures que nous vous proposons, si vous voulez bien leur donner votre sanction, nous en rapprocherons davantage encore.

Le rapport se termine par diverses observations et la justification des mesures proposées pour les fonds de concours pour la comptabilité des conventions de 1885, enfin, pour les pensions civiles où la commission propose de mettre un terme à l'abus des admissions à la retraite, qui sont prononcées six ou sept mois avant le moment où ces retraites peuvent être payées.

Le Budget de la Marine

Paris, 24 juillet.

LE PROJET BRISSON

Cette après-midi, la commission du budget s'est occupée du budget de la marine.

M. Brisson, avec l'appui de M. Pelletan, a défendu son système en disant qu'il fallait réagir contre la déféctionneuse diversion du ministre de la marine et prendre des mesures que l'administration n'avait pas su prendre.

MM. Félix Faure, Cavaignac, Proust et Reinach, ont combattu vivement le système de M. Brisson; ils ont fait observer que, si l'on voulait critiquer l'administration de la marine et la réformer, ce qui dans certaines mesures est nécessaire, on pouvait le faire au sujet de l'administration centrale.

La commission n'a, en cette matière, suivi que ces motifs, ni compétence, ni pouvoir; elle ne peut pas résoudre des questions de répartition de fonds de concours de la flotte, ni assumer une responsabilité qui appartient exclusivement au ministère et à ses conseils techniques.

et s'attribuât le droit de trancher des questions analogues pour la marine.

La commission ne peut pas sur un simple vote budgétaire, décider la création d'un nouveau corps armé et ne pourrait par le simple vote d'un chapitre du budget, décider de toute la réorganisation de nos forces navales.

Malgré ces arguments, développés avec force, la commission, par 9 voix, contre 8 sur 17 votants, c'est à dire à une seule voix de majorité, a donné gain de cause à M. Brisson dont elle a adopté en principe système en adoptant la majorité de crédit qu'il proposait sur le chapitre 2.

Les neuf membres qui ont voté pour sont : MM. Merle, Leydet, Cabart-Danneville, Peytral, Barthou, Arène, Hervieu, Pelletan et Brisson.

Les 8 qui ont voté contre sont : MM. Félix Faure, Proust, Reinach, Cavaignac, Burdeau, Clauzel de Coussergue, Dupuy et Cochery.

Il importe de faire remarquer que la commission est composée de trente trois membres ; seize étaient absents. C'est donc la moitié des commissaires qui a pris part au vote.

Le général Ladvoocat

Paris, 24 juillet.

On lit dans le Paris : Plusieurs de nos confrères annoncent depuis deux jours que le ministre de la guerre, accablé au vote du général Ladvoocat, aurait décidé de réunir un conseil d'enquête chargé d'examiner les actes du général relatifs à l'affaire de la ménitine.

Cette nouvelle est inexacte ; nous tenons en effet, de source certaine, qu'aucune résolution n'a encore été prise par M. de Freycinet. D'un côté, le général Ladvoocat désire vivement la réunion du conseil d'enquête, de l'autre le ministre de la guerre est disposé à lui donner satisfaction, mais conformément aux règles qui régissent toute composition de cette nature, il ne faut pas, en effet, qu'il y ait de précédent, sur lequel pourrait-être appuyer des sollicitations futures et de même caractère.

La réunion du conseil d'enquête doit donc être provoquée, selon la lettre même de la loi, et les officiers qui la composent strictement désignés dans les formes usitées. Le général Ladvoocat serait ainsi renvoyé par le ministre devant un conseil et il ne s'y présenterait donc pas de son propre fait. C'est une nuance délicate, et est vrai, mais qui a le grand mérite de sauvegarder les règlements et de préserver l'avenir.

Ajoutons que le général Ladvoocat a été reçu ce matin par M. de Freycinet.

L'APPEL DES RÉSERVISTES

Ajourner nécessaire

Si nous sommes bien renseignés, l'appel des réservistes doit avoir lieu cette année comme d'habitude, vers la fin du mois d'août.

Or, lorsque cette date a été fixée, on a tenu compte d'un double intérêt : on voulait d'une part, éviter d'appeler sous les drapeaux des hommes que les travaux de la moisson pouvaient réclamer. Et d'un autre côté, on tenait à épargner aux récoltes le dommage que n'auraient pas manqué de leur faire subir les manœuvres, si elles avaient eu lieu à une date antérieure et à réduire ainsi le chiffre des indemnités dues de ce chef aux cultivateurs.

Mais on avait tâté sur des circonstances normales ; en effet, la récolte est généralement avancée à la fin d'août. Cette année, elle se présente, par suite des rigueurs de l'hiver dernier, dans des conditions exceptionnelles. Ici, le froid a retardé la maturation des blés ; là, elle a rendu nécessaires des semences de printemps. De sorte que, si la récolte s'annonce comme devant être meilleure qu'on était en droit de le penser il y a quelques mois, elle sera certainement beaucoup plus tardive que d'habitude. C'est à peine si elle sera achevée vers la fin de la première semaine de septembre.

Dans ces conditions l'ajournement de l'appel des réservistes s'impose comme une mesure nécessaire dans l'intérêt de l'agriculture. Nous appelons sur ce point toute l'attention de M. le ministre de la guerre. Les manœuvres ne perdront rien à être retardées d'une quinzaine. La satisfaction que réclament les cultivateurs peut donc leur être accordée sans que l'instruction des classes qui doivent être appelées puisse en souffrir en quoi que ce soit.

GUERRE ET MARINE

Paris, 24 juillet.

La promulgation de la loi du 20 juillet sur la réorganisation des régiments régionaux d'infanterie affectés à la garde des places fortes et des camps retranchés va entraîner un important vaivaiement pour la formation des dix-huit bataillons à créer dans les régiments régionaux numérotés de 144 à 162.

Le général Gallimar va proposer à M. de Freycinet de former, autant que possible, aux lieux et places des douze bataillons détachés provisoirement des régiments subdivisionnaires. Il y aura ainsi de très faibles mouvements de troupes à proximité de la frontière, puisque ce seront les régiments de l'intérieur qui procéderont aux deux tiers des formations. Si le ministre de la guerre ratifie les propositions de la direction de l'infanterie, les dix-huit bataillons seront organisés aussitôt après les manœuvres et dès le licenciement de la classe 1887.

De la sorte, le contingent à appeler en novembre pourra être incorporé dans les corps complètement reconstitués.

Le travail d'avancement des officiers à nommer comprendra deux promotions en août et octobre. — L'Officiel d'aujourd'hui porte que le général Saillard, commandant de l'école de l'École de guerre, a été nommé pour la section de réserve.

Dépêches Diverses

SUR LA PLACE DE LA ROQUETTE

Paris, 24 juillet.

La foule était très nombreuse, vers midi, sur la place de la Roquette, mais la police avait reçu des ordres très sérieux. Les tapageurs furent immédiatement arrêtés et conduits au poste.

L'exécution des assassins de Courbevoie n'a pas eu lieu ce matin. Vraisemblablement elle ne se fera pas avant lundi ou mardi.

Parmi les personnes arrêtées l'avant-dernière nuit sur la place de la Roquette, se trouvait un attaché d'ambassade étrangère, qui a fait de la résistance aux agents et a fallu passer la nuit au poste.

UN ACCIDENT

Tarbes, 24 juillet.

Un accident, qui aurait pu avoir les suites les plus graves, est arrivé au jeune prince de Broglie, fils du duc de Broglie, actuellement en villégiature à Bagnères-de-Bigorre.

Le prince faisait en voiture de louage une

petite promenade, sur la route de Labassère. A la descente d'une côte, le cheval qu'il conduisait prit le mors aux dents et alla s'abattre, à cinq cents mètres environ, contre un des arbres qui bordent la route.

La voiture fut brisée et le jeune homme projeté sur la route, où il est resté quelques instants sans connaissance. Dans sa chute il a reçu quelques contusions. Son état n'est pas grave.

DUEL DE PRESSE

Dunkerque, 24 juillet.

A la suite d'une polémique engagée entre le Phare de Dunkerque et le Nord maritime, M. Charles Simon, directeur des Journaux réunis du Nord et du Pas-de-Calais, et M. Chirontré, directeur du Nord maritime, se sont battus hier à l'épée de combat.

A la troisième reprise M. Chirontré a été blessé à la cuisse.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Paris, 24 juillet.

Un grave accident s'est produit hier soir, à six heures, avenue de la Grande-Armée, à la hauteur de la place de l'Étoile.

Le tramway à vapeur qui fait le trajet de la place de l'Étoile à Courbevoie a pris en écharpe une voiture découverte dans laquelle se trouvaient deux dames, la mère et la fille, Mme et Mlle Verrier, et l'a coupée en deux.

Les deux voyageuses ont été violemment projetées à terre.

Dans sa chute, Mlle Verrier, âgée de vingt-trois ans, a été grièvement blessée à la tête. Sa mère a été fortement contusionnée.

Relevées sans connaissance, les victimes de cet accident ont été transportées dans une pharmacie où elles ont reçu les soins d'un médecin.

ATTENTAT A LA DYNAMITE

Nantes, 24 juillet.

Cette nuit, une cartouche de dynamite, placée sous la fenêtre de M. Couillaud, gendre de M. Rousselot, banquier, a éclaté dans la salle à manger, où tout a été brisé.

Toutes les vitres du quartier, notamment celles de la prison voisine, ont volé en éclats.

Un quart d'heure plus tard, une nouvelle cartouche a failli faire sauter la banque Rousselot, place Lafayette.

L'immeuble n'a pas été endommagé, mais de nombreuses vitres ont été brisées dans le voisinage.

Il n'y a eu aucun accident de personnes à déplorer, mais l'émotion est considérable.

Cet attentat a amené l'arrestation de trois anarchistes : l'un habite Nantes depuis onze mois, les deux autres sont arrivés récemment de Lille et du Havre et habitent ensemble.

Un a été arrêté cette nuit même, sur la place Lafayette, par le commissaire central, qui trouvait ses allures louches.

Les deux autres l'ont été dans la matinée. A leur domicile commun, on a trouvé des valises remplies de publications anarchistes.

Dans leur interrogatoire, ils ont affirmé leurs opinions, disant hautement : « Il faut que la bourgeoisie soit dynamitée. »

Mais ils ont nié énergiquement d'être les auteurs de l'attentat de la nuit dernière.

Les Coupables

Nantes, 24 juillet.

Voici les noms des trois individus qui ont été arrêtés : Brisset, peintre, âgé de 20 ans ; Moru, menuisier, âgé de 35 ans et un nommé Rivolet.

La police a découvert des mèches qui ont été achetées récemment dans une boutique de la rue Marchix.

Deux des individus arrêtés arrivent d'Angers. Or, la police se rappelle qu'un vol de dynamite a été commis récemment aux ardoisiers de Trélat, vol dont les auteurs restent inconnus. Cependant aucun indice certain n'est encore découvert.

Toute la soirée, la foule continue à affluer sur la place Lafayette, où la dalle broyée par l'explosion a été remplacée.

Les vitriers sont occupés à remettre partout des carreaux.

ÉTRANGER

Berlin, 24 juillet.

Deux Polonais, nommés Sofia et Lubogski, et une Polonoise, nommée Karkowsai ont été arrêtés hier comme espions russes. La femme Karkowsai s'était réfugiée au consulat d'Autriche, où la remise entre les mains des autorités allemandes, bien qu'elle eût nié sa qualité de sujet russe.

Les hommes étaient des correspondants de journaux de Saint-Petersbourg et de Budapesth.

Le Home-Rule

Dublin, 24 juillet.

Dans le programme de la Ligue nationale, les membres prennent l'engagement de ne jamais accepter de fonctions dans le gouvernement impérial et d'exiger le home-rule sans aucune restriction.

M. Parnell, dans un discours, s'est déclaré prêt à accueillir le projet de lord Balfour sur le gouvernement local de l'Irlande et même à appuyer M. Healy pour rendre la mesure aussi complète et aussi étendue que possible.

cains veulent faire le plus grandiose du siècle et qu'ils ont déjà modestement baptisé du titre de « Greatest exhibition ».

C'est que le comité organisateur a jugé à propos de donner en cette affaire une prépondérance absolue à l'empire d'Allemagne, tant au point de vue de la superficie que de la situation de l'emplacement accordé à la section allemande, de telle sorte que cette exposition sera en réalité bien plutôt germano-américaine qu'internationale.

La composition de la commission qui voyage en ce moment en Europe indique bien clairement cette tendance ; elle comprend cinq membres qui s'appellent Will Lindsay, Ag. Bullock, Herr Buterwerk, Herr Messes Handy, Herr Ferd. Peck, ces trois derniers, Allemands d'origine, comme le montre surabondamment le mot Herr dont ils se parent avec une certaine ostentation ; et pour bien marquer encore cette tendance, la colonie allemande de Londres a décidé d'envoyer une importante délégation à la station Victoria pour assister à leur départ.

La nouvelle de l'adhésion de l'Allemagne a produit d'ailleurs un enthousiasme incroyable en Amérique, et aussitôt le comité de l'exposition a décidé de doubler l'espace primitivement alloué aux exposants allemands. Ce nouvel espace, où sera-t-il pris ? Vraisemblablement par moitié sur la section française et sur la section anglaise, ce qui explique le peu d'empressement qu'ont montré les Anglais et ce qui n'est point fait, il faut l'avouer, pour être agréable à ceux des exposants français qui auraient pu être tentés de se rendre à Chicago.

La ville de Chicago compte à l'heure actuelle une population de un million d'habitants, parmi lesquels la colonie allemande atteint le chiffre de quatre cent mille âmes. Toutes les places, toutes les fonctions, tous les postes administratifs y sont entre les mains des Allemands, ou plus spécialement des Américains d'origine allemande. Les allemands, les shérifs, la police, les juges de paix, tout le monde est allemand. La ville compte plus de « gangbands » et de brasseries qu'elle n'a de maisons, et, dans de telles conditions, il n'est point étonnant que les commissaires se soient montrés si généreux vis-à-vis de l'Allemagne, au détriment des autres pays d'Europe.

Une dépêche de Chicago nous annonce d'autre part qu'hier soir à lieu à l'Harvest-Hall un meeting monstre dans lequel on a donné à la population connaissance de la dépêche par laquelle le gouvernement de l'empereur Guillaume accepte l'invitation qui lui a été faite, et l'enthousiasme a été tel à cette nouvelle que les assistants ont formé une véritable procession qui a, pendant des heures, parcouru les rues de la ville, précédée d'une fanfare qui a cessé de jouer l'hymne « patriotique » du *Wacht am Rhein*.

L'un des principaux membres du comité, interviewé par un journaliste sur l'importance que cette situation exceptionnelle faite à l'Allemagne pourrait avoir sur l'attitude des autres puissances européennes, a répondu simplement : « Nous n'y pouvons rien. Nous serions très heureux du concours de la France. Si nous ne l'avons point, nous comblerons facilement le déficit avec l'Allemagne. »

L'ESCADRE A CRONSTADT

Cronstadt, 24 juillet.

Voici quelques nouveaux détails sur la réception de l'escadre française :

L'approche de l'escadre était observée du haut d'un ballon captif disposé à Krasnaïa-Gorka et télégraphiée à Cronstadt. Le vapeur *Owaga* partit aussitôt et, à sa rencontre jusqu'à trois milles de distance.

Après la rencontre, les capitaines Skridlow et Voïlot descendant de l'*Owaga* visitèrent le *Marengo* où le capitaine Skridlow souhaita la bienvenue à l'amiral Gervais au nom du grand-duc Alexis, amiral général.

L'équipage de l'*Owaga* acclama l'escadre par des hurrahs enthousiastes.

L'équipage du *Marengo* monta dans les haubans et réjouit par des cris chaleureux, ensuite l'escadre se dirigea sur Cronstadt, rencontrant sur son parcours nombre de vapeurs privés décorés et pavoisés, amenant les passagers venus de Saint-Petersbourg, de Péterhoff et d'Oranienbaum.

En approchant de Cronstadt, l'escadre salua l'escadre russe, qui rendit les saluts. L'escadre entra en rade de Cronstadt ; elle y fut rejointe à 3 heures par le *Marengo*, dont l'arrivée avait été retardée par les eaux basses.

Après l'échange des salutations, l'amiral Gervais fit ses visites à l'amiral Kasnakoff, au vice-amiral Schwarz et aux autres dignitaires.

L'accueil qui lui fut fait avait un caractère extrêmement cordial et enthousiaste.

Des cris joyeux se succédaient sans interruption, la musique jouait l'hymne russe et la *Marseillaise*.

Vers 6 heures, l'amiral Gervais partit par le torpilleur no 38 pour Saint-Petersbourg pour prendre part au dîner qui avait lieu chez le grand-duc Alexis.

Les commandants des bâtiments français et beaucoup d'amiraux russes étaient conviés à ce dîner.

Pendant que l'amiral Gervais était à bord du *Marengo*, une députation de représentants de la presse et d'artistes lui offrit le pain et le sel.

A Cronstadt des petites filles jetaient des fleurs sur son passage.

Russes et Allemands

La célébration des fêtes données à l'occasion de l'arrivée de l'escadre française a provoqué une dissidence dans le Yach-Club de Saint-Petersbourg.

Plusieurs membres qui sont Allemands ont refusé de prendre part à ces fêtes.

Les Russes ont passé outre, et pour augmenter le nombre des manifestants ont ouvert une souscription publique destinée à couvrir les frais d'un banquet, d'une excursion et d'une soirée organisés en l'honneur des marins français.

La souscription se couvre de signatures, malgré l'hostilité et les intrigues des Allemands.

A l'Ambassade de France

L'ambassadeur de France, M. de Laboulaye, a donné hier un dîner de 44 couverts, auquel ont assisté le grand duc Alexis, les ministres, les amiraux russes et les commandants des navires français.

M. de Laboulaye, après avoir porté un toast à l'empereur et à l'impératrice, a dit : « Puisqu'il m'est donné d'inaugurer en votre présence cet hôtel de l'ambassade où j'ai l'honneur et le plaisir de vous recevoir, et qui est dû à la libéralité des Chambres françaises, secondée par la générosité russe, je suis heureux que les premiers paroles dont ces murs auront à garder le souvenir, contiennent l'hommage très profond du respect que la nation française tout entière ressent pour Sa Majesté l'empereur Alexandre III. »

« Je m'applaudis de la bonne fortune que me donne comme témoins et garants des sentiments que j'exprime nos marins de la division cuirassée du Nord ; Monseigneur le grand amiral ne me contredira certainement pas, si je dis que ce concours de marins est toujours une bonne chose. Permettez-moi, Monseigneur, de compléter ma pensée

en vous remerciant du grand honneur que vous m'avez fait, et en portant la santé de Votre Altesse impériale. »

« A Son Altesse impériale le Grand Duc Alexis, dont la présence à cette table atteste l'estime mutuelle dans laquelle se tiennent les marins français et russes. »

Le Grand Duc Alexis a répondu en portant un toast au président de la République et à la marine française.

Libre Chronique

UNE ERREUR CLASSIQUE

Le crime et surtout le jeune crime, va très bien en ce moment. Deïbler à la viande sur la planche. Quand le surin a travaillé tout l'été, l'hiver la guillotine ne peut se reposer ; il s'agit alors de donner la réponse du couper-ens couteaux. On n'entend parler, ces jours-ci, que d'assassinats, de rixes, de guet-apens. L'avenue de la République n'a pas été seulement inaugurée par le président Carnot. Tout un cortège de jeunes assassins s'est précipité à sa suite et la voie nouvelle a été arrosée de sang frais.

La gloire de Bertrand et de Doré éblouit toute la jeune génération. Les yeux fixés sur la lunette promise, cette ardente jeunesse, espoir des maîtres du barreau, chante le couplet d'André Chénier : « Nous entrerons dans la carrière, quand nos aînés n'y seront plus. » Les impatientes y entrent même quand les aînés y sont encore. De là à des doubles complots. La surproduction se fait sentir dans cette partie-là comme ailleurs.

La très intense précoïté de notre époque ajoute à l'encombement des prisons, au s'armement de l'exécution. Tout ce mois-ci, on va la machine légale se promener sur les rails.

On la réclamait dans le Nord, à l'Est, à l'Ouest. L'exécuteur ne savait où donner du déclin. Le garde des sceaux était obligé de lancer des circulaires engageant à prendre patience, annonçant que chacun aurait son tour, mais qu'il était impossible de servir tout le monde à la fois. On a dû ainsi retarder l'exécution de la famille Bertrand. D'autres condamnés attendent encore.

Voilà le moment de perfectionner le système américain de l'exécution électrique. Le jour où un réseau sera construit reliant les différentes prisons françaises, on pourra, sans perdre de temps, comme on transmet plusieurs dépêches à la fois, en multipliant les fils, exécuter simultanément toute une fournée de condamnés et faire ainsi de la place pour les autres.

Cette floraison singulière de la criminalité, et surtout de la jeune criminalité, — donne un singulier démenti aux excellents esprits, genre Jules Simon, qui, il y a vingt ans, nous ont corné aux oreilles les bienfaits du savoir, en tant qu'instrument de moralisation. Le savoir, outil de progrès moral, c'est une jolie blague !

Il est certain que les résultats pratiques n'ont pas justifié les consolantes théories. La bête humaine, instruite, éduquée, dressée, est tout aussi bestiale qu'auparavant, souvent elle apparaît beaucoup plus méchante. Il était de mode autrefois, avant l'expérience de l'instruction largement répandue, d'affirmer que la féroçité et la méchanceté de notre espèce ne tiendraient pas devant la diffusion du savoir. Nous reconnaissons avoir fait chorus, nous avouons humblement être tombé, avec toute notre génération, dans le godaout du savoir moralisateur.

Oh ! les belles comparaisons où l'on évoquait Apollon, charmeur de monstres et purgure de forêts, venant avec la lyre conduire vers la lumière le troupeau humain ! Nous opposons superbement alors au bourreau l'instituteur, l'alphabet devait vaincre la guillotine, et dressant l'école en face du bague, nous disions, naïfs mais sincères : Ceci fermera cela.

Il faut en rabattre. On a continué à ouvrir des écoles et à agrandir les bagnes, simultanément. Il se commet aujourd'hui tout autant de crimes qu'il y a vingt ans, — davantage même. La criminalité est plus raffinée, plus compliquée, plus perfectionnée.

Nous avons des coupables fin de siècle. Des jeunes gens très novateurs dans leur art. Pourvus d'un aplomb et d'une froide impassibilité qui faisaient parfois défaut à leurs aînés, les criminels vieux jeu, les illettrés, ceux qui, disions-nous, n'étaient des scélérats que parce qu'ils ne savaient pas. Il faut donc revenir sur mes théories optimistes. L'instruction n'a aucune influence sur la criminalité. Nous avons aujourd'hui des criminels instruits, voilà tout. Pour les victimes, ce progrès intellectuel est indifférent. Etre dévoré par un ours dressé ou mordu par un chien savant, cela ne change rien à la morsure.

Assurément, le savoir est toujours admirable, et il faut remercier la République d'avoir si largement semé ce grain merveilleux de l'instruction publique. Insuper serait celui qui nierait les bienfaits personnels de l'instruction, ses résultats collectifs pour la prospérité sociale. Mais il ne faut pas demander aux premiers de produire du vin. L'instruction, qui est un grand bonheur individuel, une source de puissances égoïstes, en même temps qu'un avantage énorme procuré à une race, ne doit pas être envisagée comme un instrument de moralisation, comme un antidote du crime.

Les philosophes qui ont eu cette illusion générale doivent aujourd'hui ouvrir les yeux à la réalité. Les statistiques judiciaires ne permettent plus aucun doute. Est-ce que tous les jeunes gens de l'espèce des Bertrand et des Doré n'ont pas été à l'école ? Toute la jeune génération sait lire, écrire, compter, connaît les éléments de l'histoire et a des notions sur l'ensemble des connaissances humaines, et en somme au point de vue de la culture est aussi supérieure à celles qui l'ont précédée, qu'un jeune Parisien est sur l'échelle civilisatrice d'un petit Canaque ou d'un négroïde du Congo. Plus instruit, plus civilisé, supérieur sous le rapport de l'intellect, oui, mais égal et souvent supérieur au point de vue de la cruauté, de la cupidité, de la débauche et de la paresse ! Le savoir, hélas ! n'a pas plus d'action sur

la moralité humaine que la poésie ou la musique n'en pourraient avoir pour l'acclimatation des buffles de la pampa.

Voici le moment des distributions de prix, et, dans ces solennités béniennes, il est de tradition de vanter les bienfaits du savoir. On a raison, mais qu'on n'aille pas charger l'instruction de vertus qu'elle ne peut ni manifester ni inculquer. Non seulement le savoir est impuissant à exercer une influence salutaire sur la criminalité, mais cette influence, si on la démontre, serait plutôt pernicieuse. Il ne nous est sans doute pas permis de dire que les hommes sont plus criminels depuis qu'ils sont moins ignorants ; on nous opposerait la statistique judiciaire, qui, bien que marquant une augmentation scélérate constante, n'accuse pas des chiffres si élevés qu'on puisse incriminer directement le savoir. Il est permis toutefois de faire observer que la criminalité augmente dans des proportions relativement faibles, cela ne prouve nullement une moralisation stationnaire.

La rixe du Pont-d'Aiguilly.

— Ce matin est venue devant le tribunal correctionnel l'affaire du Pont-d'Aiguilly : Joseph Sicler, 51 ans et son fils Antoine Sicler, 24 ans exerçant la profession de vannier, 24 ans lants, les auteurs des coups de couteau don- lences envers les nommés Ferlay et Bordas.

Le tribunal les condamne : Sicler père à trois mois de prison et Sicler fils à deux mois de la même peine et solidairement aux dépens.

Saint-Chamond.

— Conseil municipal. — Dimanche prochain réunion extraordinaire du conseil municipal à l'Hôtel de Ville.

Cette séance s'ouvrira à 10 heures du matin pour nommer 12 délégués et 3 suppléants pour aller prendre part au congrès sénatorial qui doit avoir lieu dans le courant du mois d'août.

Prud'homme.

— Les électeurs appartenant à la deuxième catégorie ouvrière de la prud'homme sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 30 juillet, à 10 heures du matin, dans la salle des missions, à l'Hôtel de Ville ; à l'effet de désigner le candidat pour l'élection du 2 août prochain.

Les fêtes de la commune.

— La fête annuelle du Son des écoles promet d'être encore plus belle que celles des années précédentes. De grands préparatifs se font pour donner à cette fête le résultat éclatant qu'on peut en attendre.

La tombola se compose d'un grand nombre

de lots qui sont exposés dans les vitrines de Mme Combes, barbassier.

Saint-Paul-en-Jarez.

— Fête scolaire. — Nous rappelons que c'est demain dimanche qu'aura lieu le grand concert-tombola, organisé par la société du Son des écoles laïques, au bénéfice de l'œuvre, avec le bien-veillant concours de l'Harmonie, de la Société chorale de Saint-Paul-en-Jarez, de la Société de gymnastique la Joyeuse, de Loretta, et divers amateurs.

ISÈRE

Grenoble. — Les décorations. — Parmi les décorations ou distinctions honorifiques accordées à l'occasion du 14 juillet, nous remarquons celle de M. Piraud, conseiller municipal de Grenoble, qui a obtenu les palmes académiques.

Un grand nombre de personnes se demandent ce qui a pu lui valoir cette distinction. Ce n'est sans doute pas ses ardeurs républicaines, car il ne les a jamais montrées que parmi les électeurs sans parrains au conseil municipal. Ce n'est pas des services rendus à l'enseignement, puisqu'il ne s'en est jamais occupé.

Vienne. — Entierement civil.

— Hier soir, à 5 heures, le citoyen Cayrier a été enterré civilement.

Les libres-penseurs et les nombreux amis du défunt ont accompagné sa dépouille mortelle au cimetière.

Conseil municipal.

— Aujourd'hui, à 7 heures 1/2, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour comprend l'approbation des comptes administratifs de 1886 et de différentes autres questions non moins importantes.

DROME

Crest. — Une réclamation. — Les habitants d'une commune de l'arrondissement se plaignent avec juste raison de la faveur toute spéciale dont jouit un ancien candidat conservateur malheureux. La recevoir des postes de sa localité l'autorise, non seulement à ouvrir les sacs de courriers, pour y prendre ses lettres et journaux, mais encore parait-il, à examiner les lettres qui sont adressées à d'autres personnes.

Espérons que ce simple avertissement servira à faire cesser cet abus. Sinon, nous précéderons plus clairement la réclamation que nous recevrons.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Tir aux pigeons. — A l'occasion des courses de chevaux du 9 août prochain, la société des Tireurs mâconnais organise, pour les 8 et 10 août, un tir aux pigeons qui aura lieu au parc mâconnais.

Prix de la première journée : un objet d'art d'une valeur de 900 fr. — Prix de la deuxième journée : 4,000 fr. en espèces.

Romanèche-Thorins.

— Œuvre de bienfaisance. — A l'occasion de la Fête nationale, la Ligue républicaine de l'enseignement de Romanèche-Thorins avait organisé un concert, avec le concours de la fanfare et des élèves des écoles laïques.

Cette fête de famille a produit la somme de 147 fr. 50, versée au trésorier du Sou des écoles.

Tournus.

— Caisse d'épargne. — Le maire de Tournus prévient les déposants que le lundi, à une heure du soir, le samedi, de neuf à onze heures du matin et de une à trois heures du soir,

rand, agriculteur à la Pacaudière (Loire); Tarand, propriétaire à Autun (Saône-et-Loire); Rey, propriétaire à La Rochette (Savoie); Berlioz, conseiller d'arrondissement à Novalaise (Savoie); Bataillon, professeur départemental d'agriculture à Saône-et-Loire; Phal, conservateur des forêts à Chambéry; Penique, ingénieur des ponts et chaussées à Montbrison (Loire).

NOS ÉCHOS

Le conseil d'Etat a rejeté les requêtes de la Société générale des téléphones contre les arrêtés des conseils de préfecture du département du Rhône et autres.

Distributions de prix : La distribution des prix aux élèves du lycée de Lyon aura lieu aux dates ci-après : Mercredi 29 juillet, à 9 heures du matin, pour les élèves des classes de 6^e, 7^e, 8^e et 9^e et pour les classes primaires. Jeudi 30 juillet, à 9 heures du matin, pour le petit lycée de Saint-Rambert, et pour les classes de 4^e et de 5^e (enseignement classique) et celles de 1^{er} et 2^e années (enseignement spécial).

Au Palais. Les membres du barreau se sont réunis hier pour procéder à l'élection d'un bâtonnier, les pouvoirs de celui actuel, M' Vachez, étant expirés. Conformément à l'usage, M' Vachez a été réélu par 56 voix sur 64 votants.

Les professeurs de la Faculté de Médecine, réunis hier soir pour désigner deux candidats aux chaires actuellement vacantes de matière médicale et de chimie, ont choisi MM. Florence et Hugouneq.

Voici la liste des aspirants admis au brevet supérieur : Armand, Baly, Bouthière, Chornis, Cottin, Demilly, Dousson, Evèque, Fradin, Jacquet, Joseph, Labruna, Lafontaine, Marquier, Perrin, Pinat, Pourtales, Requin, Ronzier, Sanguard, Vernay.

Baccalauréat ès lettres : Voici la liste des élèves qui ont été définitivement admis : 1^{re} partie (rétorique). — MM. Bizot, Bombe de Villiers, Cambefort, Foulet (bien), Franchet, Gaget, Isaac, Lévêque (assez bien), Jean-René Martin, Mouly.

MM. Bony, Bouchet, Bourdin (assez bien), Boutry, Camille de Brye de Vertamy (assez bien), Henry de Brye de Vertamy (très-bien), Brisson, Buet, Charles Chapard (bien), Charvet (bien), Chauvain, Chavanne, Chavepayre, Louis Chazette.

Le Pont de Fourvière. Il paraîtrait que M. Eiffel, l'ingénieur qui construisit la tour qui porte son nom, doit soumettre prochainement aux délibérations du Conseil municipal, un projet de construction d'un pont devant relier la Croix-Rousse à Fourvière.

La ville acquitterait par annuités les dépenses de cet ouvrage d'art, qui comprendrait, en outre, une voie ferrée pour le raccordement des deux lignes de chemin de fer.

La ligne de tramways qui va de la Guillotière à Vaise est à voie unique sur certains points, entre autres de la place de la Comédie à celle des Terreaux.

Le tramway allant est donc obligé d'attendre à une voie de garage, le passage de celui venant et par suite empêche pendant son arrêt la circulation des voitures de Perrache-Brotteaux qui passent sur la même ligne.

Pour remédier à cet inconvénient, la Compagnie fait établir une seconde voie. Aussitôt les travaux achevés le tramway partant de la place du Pont passera rue Bât-d'Argent, rue de l'Hôtel-de-Ville et rejoindra la ligne principale place des Terreaux.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX ÉCOLES DE LA MARTINIÈRE (SUITE) Deuxième année d'études SECTION B Mathématiques. — 1^{er} p. Desflassieux, Solvay, 2^e Rolandez, Berthaud, 1^{er} ment. Liverset, Morel, 2^e Perrin, Lassaing, 3^e Escoutay, Pierrefer.

Physique. — 1^{er} p. Desflassieux, 2^e Morel, 3^e Liverset, 4^e Liverset. Chimie. — 1^{er} p. Desflassieux, 2^e Rolandez, 1^{er} ment. Solvay, 2^e Perrin, 3^e Liverset, 4^e Liverset. Histoire et géographie. — 1^{er} p. Desflassieux, 2^e Quentin, 1^{er} ment. Aubert, 2^e Solvay, 3^e Liverset.

Ateliers manuels. — 1^{er} p. Freydière, 1^{er} ment. Lassaing, 2^e Pétinot. SECTION C Mathématiques. — 1^{er} p. Mazoyer, Michaille, 2^e Baudrand, Grosdemange, 1^{er} ment. Cimettière, Lavre, 2^e Marchand, Petitjean, 3^e Martinet, Elia.

Physique. — 1^{er} p. Michaille, 2^e Rossigault, 1^{er} ment. Kast, 2^e Baudrand, 3^e Grosdemange. Chimie. — 1^{er} p. Kast, 2^e Baudrand, 1^{er} ment. Mazoyer, 2^e Michaille, 3^e Tardy.

Troisième année d'études SECTION A. — Mathématiques. — 1^{er} p. Jagnon, Mermod, 2^e Blanchin, Cuénat, 1^{er} ment. Beluze, Guy, Touillon, 2^e Berthot, Grandelbach, 3^e Desson, Goutelle, Leyrat.

Physique. — 1^{er} p. Mermod, 2^e Beluze, Besson, 1^{er} ment. Goutelle, Chomard, 2^e Bruckert, Drevet, 3^e Givaudan, Saginorle. Chimie. — 1^{er} p. Cuénat, Beluze, 2^e Coy, Besson, 1^{er} ment. Mermod, Luquin, 2^e Givaudan, Goutelle, 3^e Ruoto, 4^e Blanchin, Berthot.

Économie politique. — 1^{er} p. Grendelbach, 2^e Mermod, 1^{er} ment. Alleg, 2^e Blanchin, 3^e Cabane, Watier. Visites d'usines. — 1^{er} p. Mermod, Saginorle, 2^e Blanchin, Luquin, 1^{er} ment. Leyrat, Touillon, Besson, 2^e Cuénat, Cabane, Givaudan, Grendelbach, 3^e Watier, Alleg.

Ateliers manuels. — 1^{er} p. Drevet, 2^e Labranche, 1^{er} ment. Leyrat, 2^e Laperre, 3^e Watier. Travaux de bonne conduite. — Section D, p. Fort; 1^{er} ment. Delmas, 2^e Neyrad, 3^e Chane, 4^e Bailly. — Section E, p. Maignon; 1^{er} ment. Tractel, 2^e Buisson, 3^e Bressaud, 4^e Messin. — Section F, p. Bétine; 1^{er} ment. Siroi, 2^e Goutelle, 3^e Magnin, 4^e Brodel, Section B, p. Solvay; 1^{er} ment. Desflassieux, 2^e Rolandez, 3^e Yaganay, 4^e Morel. — Section C, p. Baudrand, 1^{er} ment. Michaille, 2^e Mazoyer, 3^e Elia, 4^e Marchand. Section A, p. Mermod; 1^{er} ment. Blanchin, 2^e Cuénat, 3^e Cabane, 4^e Leyrat.

Excellence. — Première année. Section D, 1^{er} p. Chane, 2^e Delmas; 1^{er} ment. Fort, 2^e Neyrad, 3^e Ponce, 4^e Giboudot. — Section E, 1^{er} p. Tractel, 2^e Maignon; 1^{er} ment. Capoville, 2^e Messin, 3^e Buisson, 4^e Chardard. — Section F, 1^{er} p. Bétine, 2^e Siroi; 1^{er} ment. Noir, 2^e Michaud, 3^e Lavoue, 4^e Barilloux. Deuxième année. — Section B, 1^{er} p. Desflassieux, 2^e Solvay; 1^{er} ment. Morel, 2^e Rolandez, 3^e Liverset, 4^e Ferrin. Section C, 1^{er} p. Baudrand, 2^e Marchand, 3^e Morel, 4^e Morel. Troisième année. — Section A, 1^{er} p. Mermod, 2^e Blanchin; 1^{er} ment. Touillon, 2^e Goutelle, 3^e Grendelbach, 4^e Luquin.

Livrets de 50 fr. — Leyrat, Cabane. Livrets de 30 fr. — Ruoto, Tranchard. Section de broderie. — Livret de 30 fr. à M^{lle} Prègre; livret de 20 fr. à M^{lle} Charpenel; livret de 15 fr. à M^{lle} Jorcin; livret de 15 fr. à M^{lle} Robellet. Diplômes. — Ecoles des filles. — Diplômes de première classe : M^{lle} Meslin, Charpenel, Guilloit, Vachod, Chavay, Saint-Denis, Muller, Bayle, Clément. — Diplômes de deuxième classe : M^{lle} Bourru, Cabut, Clatel, Neute, Ranque, Bouix, Dubuis, Pelerin, Monnet, Dusserre, Bernard, Lavi, Forts, Goussau, Mayoye.

Écoles des garçons. — Diplômes de première classe : MM. Meimod, Blanchin, Goutelle, Touillon, Beluze, Grendelbach, Vialoux, Saginorle, Luquin, Besson, Leyrat, Alleg, Watier, Givaudan, Bruckert. — Diplômes de deuxième classe : M. M. Guenet, Chomard, Cabane, Berthot, Guy, Ruoto, Volatier, Drivet, Denis, Huguer, Millet, Petitjean, Roche, Guiguet, Lebas, Rolin, Tranchant, Sonthonax, Buard, Marduel, Goutelle, Bestaux, Laperre, Maynard, Lavinaud, Marcelolle.

La rentrée aura lieu le 1^{er} octobre. Les inscriptions et les examens d'admission seront annoncés par une affiche spéciale. On trouvera dès aujourd'hui, chez le concierge de l'École, des imprimés indiquant les conditions d'admission.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE Assistance très féminine hier pour les concours des élèves de la classe de piano. Ce concours a été passable pour la lecture à vue et bon pour l'exécution.

On trouva dès aujourd'hui, chez le concierge de l'École, des imprimés indiquant les conditions d'admission.

Assistance très féminine hier pour les concours des élèves de la classe de piano. Ce concours a été passable pour la lecture à vue et bon pour l'exécution.

Voici les résultats de l'épreuve de la journée. Classe d'hommes. — Pas de premier prix. 1^{er} accessit. — M. Bouchère. 2^e accessit. — M. Clavandin. Classe de demoiselles. — 1^{er} prix. — M^{lle} Galoin et Marie Gouraud. 2^e prix. — M^{lle} Cécile Forestier, 1^{er} accessit l'année dernière. 1^{er} accessit. — M^{lle} Boulet. 2^e accessit. — M^{lle} Elmann.

Aujourd'hui, à 4 heures 1/2, concours de déclamation. A 3 heures, concours de chant.

LE SOLDAT DURUY Nous avons annoncé, hier, que le conseil de révision de Paris, avait cassé pour la seconde fois le jugement, concernant le soldat Duruy, qui avait été condamné à cinq ans de prison pour faux en écriture publique. Duruy était en relations suivies avec un individu de Valenciennes, qui a pris la fuite au moment où il allait être arrêté pour espionnage; bien que le fait n'ait pas été retenu contre Duruy, tout fait supposer qu'il a fourni à cet espion des renseignements et des documents concernant l'armée.

Ce premier jugement cassé, Duruy fut traduit devant le conseil de guerre de Grenoble, qui se déclara incompétent. Cette décision vint d'être également cassée, et le conseil de guerre de Marseille est appelé à connaître de l'affaire.

qui se déclara incompétent. Cette décision vint d'être également cassée, et le conseil de guerre de Marseille est appelé à connaître de l'affaire.

Duruy a été amené, hier soir, de Grenoble à Lyon et écroué à la prison militaire; il sera dirigé sur Marseille, où le conseil de guerre se réunira mardi prochain.

Me Huguet, qui a assisté le prévenu à Lyon et à Grenoble, ira également le défendre à Marseille.

CORPORATIONS DE L'ALIMENTATION L'importante réunion générale des corporations de l'alimentation que nous avons annoncée déjà, aura lieu le dimanche 26 juillet, à 2 heures de l'après-midi, à la Bourse du Travail.

L'ordre du jour est le suivant : De la production des bureaux de placement. Ces deux questions ont, pour les corporations de l'alimentation, une importance capitale, et personne de ceux qui en font partie, ne saurait s'en désintéresser.

La commission d'initiative fait un pressant appel à tous les membres de ces corporations et les prie instamment d'y assister.

Chronique Locale Le Calendrier. — Samedi 25 juillet, 2006 jour de l'année. Lune : pleine le 21 juillet; dernier quartier, le 28. Soleil : lever, 4 h. 24; coucher, 7 h. 46.

Arènes lyonnaises. — C'est demain dimanche qu'auront lieu les grandes courses de taureaux avec le concours de Ponly, le premier torero français, 20 fois médaillé, lauréat de Paris et Bruxelles, et de son brillant quadrille dans lequel se trouve le jeune fils de Ponly, âgé de 16 ans.

Ces courses promettent d'avoir un éclat exceptionnel.

Vol d'une montre. — Hier, dans l'après-midi, un des ouvriers maçons travaillant à une maison en construction de la rue Mazard, s'aperçut qu'on lui avait volé sa veste.

Il la recherche et finit par la retrouver mais alléguant une montre et d'un portefeuille.

Ses soupçons se portèrent aussitôt sur un manœuvre que, malgré ses dénégations, les ouvriers fouillèrent. Sur lui on retrouva les objets disparus.

Heureux de rentrer en possession de son bien, le volé se contenta de chasser le voleur du chantier et refusa de porter plainte contre lui.

Un ingrat. — Joanny Durand, âgé de 23 ans, dorénavant n'ayant ni son malle, fut recueilli dimanche soir par un de ses amis, le nommé Emilien Petit, âgé de 49 ans, ébéniste, rue Caponi, 3, qui lui offrit généreusement de partager son gîte et sa pitance.

On pense peut-être que Durand est quelque reconnaissance de ces bons procédés.

C'est là une erreur que ne partage pas le trop confiant ébéniste, qui s'est exprimé de déposer une plainte contre son hôte, lequel n'avait rien trouvé de mieux que de fracturer une malle appartenant à Petit et de prendre la fuite avec une somme de 24 fr. qu'il y avait trouvée.

Durand, arrêté aussitôt, a été écroué par vol.

Mauvais fils. — Hier, à deux heures de l'après-midi, sur l'ordre du commissaire de police du quartier de la Part-Dieu, les agents ont arrêté le jeune G..., âgé de quinze ans et demi, manœuvre, rue Voltaire.

Ce précoce garnement est inculpé de vol et de mauvais traitements sur la personne de sa mère.

Agression. — M. L..., âgé de 32 ans, coiffeur à Sainte-Foy-Les-Lyon, a été attaqué hier, à neuf heures du soir, au moment où il passait dans la rue Voltaire, par trois individus qui l'ont roué de coups et lui ont fait une blessure à la joue droite.

Le signalement de l'un de ces malfaiteurs a été donné à la police. C'est un chiffonnier, nommé L..., âgé de 28 ans.

Il est activement recherché.

Les cambrioleurs. — Dans la nuit du 23 au 24 courant, deux malfaiteurs restés inconnus ont fracturé la buvette tenue près le pont Saint-Clair, sur la rive gauche du Rhône, par M. Louis Burgat.

Lorsque ce dernier vint, hier matin, pour ouvrir son comptoir, il constata qu'on lui avait soustrait diverses bouteilles de sirop et d'alcool, le tout estimé à 50 fr. environ.

M. Burgat n'eut d'autre ressource que celle de déposer une plainte contre les audacieux voleurs.

Deux escrocs. — Le sieur Philibert R..., âgé de 26 ans, ouvrier, tapissier, rue Victor-Hugo, 31, à Oullins, et la fille Elisa P..., âgée de 21 ans, demeurant même adresse, ont été avisés en état d'arrestation par M. Brault, commissaire de police de Perrache, sous l'inculpation d'escroquerie.

Ces deux personnages sont accusés d'avoir extorqué à un restaurateur d'Oullins, une somme de 64 francs, et d'être partis ensuite, oubliant de payer quatre jours de pension.

Arrestations. — Par ordre de M. Prieur, commissaire de police de la Guillotière, les agents ont arrêté deux jeunes filles de seize ans, Adèle Lalebarde, brocheuse, route de Vienne, 42, et Marie Cardino, guimpeuse, rue Tête-d'Or, 83, inculpées de vol.

Un fou furieux. — Un pauvre fou, nommé Lacombe, qui occasionna le scandale à la halle des Cordeliers, a été conduit par les gardiens de la paix au poste de la Banque.

Chemin faisant, Lacombe a mordu à la main gauche l'un des agents, et il a fallu lui lier les mains et les pieds pour s'en rendre maître.

Le docteur Coutagne, requis par M. Pohn, commissaire de police, a fait transporter le malheureux à l'hôpital de la Croix-Rousse. Quant à l'agent, il a dû faire cautériser sa morsure à la pharmacie Damiron.

Agression. — Dans la soirée d'hier, trois mauvais chapeaux ont essayé de rompre des coups et de dévaliser MM. Aubert père et fils, tranquillement assis sur un banc du quai de la Guillotière, en face de la rue Duvernoy.

Plusieurs personnes étant accourues aux cris des victimes, les agresseurs ont pris la fuite.

Enterrement civil. — Aujourd'hui samedi, auront lieu les funérailles civiles de la citoyenne Tourmoussou.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu, à 6 heures précises du soir, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Sourds-muets et jeunes aveugles. — La distribution des prix aux élèves de l'Institut des sourds-muets et des jeunes aveugles de Lyon aura lieu à l'établissement, 17, rue des Nations-Neuves (Vieuxbarreau), dimanche prochain, 26 courant, à 2 heures et demie.

La séance sera présidée par M. Rivand, préfet du Rhône.

M. le docteur Lépine, professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Institut, traitera dans la conférence dont il a bien voulu se charger, une question se rattachant à l'« Education des aveugles ».

Les travaux des élèves sont exposés dans une des salles de l'Institut.

Fonaines-sur-Saône. — Concert-conférence de l'Alcazar d'Été. La bibliothèque populaire de cette commune donnera à son bénéfice, demain dimanche, un grand concert-conférence, sous la présidence de M. Millaud, sénateur.

Le salon patriotique de l'abbé, Orphéon de la Nouvelle-France, dirigé par M. Marcellin; la Fanfare de Neuville-sur-Saône, dirigée par M. Brulé, ex-chef de musique du 99^e de ligne, et plusieurs artistes amateurs : MM. Ainé, Louve, Barcel jeune, V. Michaud et Champin, prêteront leur concours à cette fête qui promet d'être fort brillante.

La conférence sera faite par M. Danteville, vice-président de l'Union patriotique, qui a choisi pour sujet : Le maréchal de Moltke.

Le concert commencera à deux heures du soir, il sera suivi de l'orgue d'une tonne.

Le soir, grand bal dans la salle de l'Alcazar. Orchestre dirigé par M. Reynaud.

Prix d'entrée pour le concert-conférence : Premières, 1 fr.; secondes, 0 fr. 50. Pour le bal, 0 fr. 50 cavalier et sa dame.

Départ des tramways, quai de la Pêcherie. Trains supplémentaires, ligne de Lyon à Trévoux : départ de Fontaines pour Neuville (direct), 10 h. soir; de Fontaines pour Lyon, 10 h. 30 soir.

Craponne. — Dimanche 26 juillet, grande fête gymnique, donnée par la Fraternelle de la Demi-Lune, dans le clos du café-restaurant Midor, près la gare.

Tir au fusil Gras et au Fléchet. — Nombreux prix. — Feu d'artifice. — Illuminations. — Bal.

Casino-kursaal de Charbonnières. — Ce soir, le Maître de Chapelle, opéra-comique en un acte, paroles de M^{lle} Sophie Gay, musique de Paër : Lucie de Lammermoor, air et duo du premier acte.

Monologue et chansonnette.

Concert des Ambassadeurs (chalet de la brasserie des chemins de fer, cours du Midi). — Tous les soirs de nombreux auditeurs se pressent pour entendre M^{lle} Brody, la fine diseuse fin de siècle, genre Yvette Guilbert. Très grand succès pour M^{lle} Rosa Lessour, dont les entrées sont la joie des amateurs de chorégraphie, et pour M^{lle} Emilo et M^{lle} Berbarina, deux gymnastes d'une rare adresse. Ce cheu qui a plu à M. le docteur et M^{lle} Min, dans leurs exercices de tir. Ce soir, départs de l'illuministe sir Morton, de M^{lle} Emma et de M. Val.

Dimanche, première matinée.

Concert de l'Horloge. — Ce soir, dernière représentation de M. Vaunel, de l'Élidoir de Paris, dans ses nouvelles créations.

La question des Charbonnages intéressant au plus haut degré notre région, nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant l'article du Progrès de Lyon, en date du 23 courant :

Les Charbonnages de la Zsily On parle beaucoup, depuis quelque temps, dans le monde industriel, d'une entreprise considérable organisée par un groupe français dans le Transylvanie; il s'agit de la mise en exploitation d'un vaste bassin houiller qui compterait parmi les plus beaux de l'Europe.

Voici quelques renseignements que nous avons pu nous procurer à ce sujet : Le bassin houiller de la ZSILY, quoique très connu en Autriche, n'avait jamais été mis en exploitation complètement à cause de l'absence de tout moyen de transport.

Un groupe français a pris cette affaire en mains; il s'est assuré les deux charbonnages les mieux situés puis a constitué une société pour la construction immédiate d'un chemin de fer qui va desservir toutes les concessions du bassin. Ce chemin de fer sera achevé en octobre prochain, et dès cette année les charbonnages déjà organisés vont produire 400 ou 450,000 tonnes.

Mais on tient à développer rapidement la production et à la porter à 500,000 puis à un million de tonnes par l'ouverture de nouveaux chantiers au centre et à l'est du bassin.

Le bassin houiller de la Zsily est immense; il a quarante kilomètres de long sur quatre de large; on a recoupé quinze couches à l'ouest et sept à l'est. Une commission internationale d'ingénieurs est allée sur place étudier le bassin et on estime qu'il contient plus de 700 millions de tonnes.

Les couches sont d'une régularité parfaite, on a pu s'en assurer par les travaux considérables qui avaient été faits depuis plusieurs années en vue de la création du chemin de fer.

Toutes les couches ont été recoupées à l'ouest, au centre et à l'est du bassin. Le charbon est très consistant, il donne une moyenne de 40 0/0 de gros, 40 0/0 de moyen et 20 0/0 de menu; les parties stériles ne dépassent pas 15 0/0 et les couches de charbon ont une puissance ouverte de 20 mètres environ.

Les mines sont distantes de 25 mètres environ les unes des autres, renfermées dans une épaisseur totale de 340 mètres. L'exploitation est rendue très facile par la disposition des couches à flanc de coteau, leur faible inclinaison et la nature consistante des terrains.

Les charbons sont de première qualité; ils renferment 72 à 73 0/0 de carbone; 10 à 13 0/0 d'oxygène; 5 à 7 0/0 de cendres. Leur puissance calorifique est de 6,800 à 7,500 calories, et le rendement en coke est de 55 à 60 0/0.

Le charbon de la Zsily est d'ailleurs parfaitement classé sur les marchés de la Hongrie et de la Roumanie, où il se vend avec un écart de 2 francs par tonne seulement sur le prix des charbons de Cardiff.

Le prix de revient sur le carreau de la mine est de 7 francs par tonne en moyenne; le prix de vente moyen est de 43 francs. Le bénéfice par tonne pour les charbons vendus en Roumanie est de 15 francs. On peut compter sur une vente de 4 à 5,000,000 tonnes sur les marchés roumains, et les charbons anglais qui n'ont qu'un écart de 4 à 5 francs ne pourront soutenir la concurrence des charbons de la Zsily qui peuvent arriver à Bucharest à 26 francs alors que le prix de vente est de 43 francs.

Le centenaire de Charbonnières Les préparatifs des fêtes du centenaire se poursuivent activement, sous la bienveillante et habile direction de M. Girard, maire de Charbonnières.

Le cortège de la cavalcade (Charbonnières en 1791), sera authentiquement historique. Un grand nombre de chars, plus de 250 personnes y figureront.

On prodigue la soie, l'or et les broderies dans la décoration des costumes et des chars.

Plusieurs Sociétés lyonnaises ont promis leur gracieux concours à ces fêtes de charité et cet anniversaire local de 1791, comme il a été été fêté, brisera un impérisable et délicieux souvenir à tous ceux qui y assisteront.

« Tout Lyon » voudra y apporter son obole.

TRIBUNE OUVRIÈRE Fédération nationale des syndicats ouvriers. — Les bureaux des chambres syndicales sont tenus de réunir leurs adhérents dans le plus bref délai possible pour nommer leur candidat au congrès national de Bruxelles.

Les chambres syndicales sont également invitées à verser les fonds nécessaires pour parfaire à l'envoi des délégations collectives.

Nota. — Le bureau du conseil local, avisé les syndicats qu'ils doivent être à jour de leurs cotisations pour participer à l'envoi de la délégation.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers de Lyon. — Réunion générale des adhérents au syndicat, à la Bourse du Travail, aujourd'hui samedi, 25 juillet, à 8 heures du soir.

Nota. — Les adhérents en retard de plus de trois mois pourront se faire inscrire à nouveau.

Chambre syndicale ouvrière de la bijouterie lyonnaise. — Les adhérents à la chambre syndicale sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche, 26 courant, à 8 1/2 heures du matin, au siège, café de la Patrie, à l'entre-sol, entrée par le comptoir, quel des Célestins, 1.

L'on inscriera les nouveaux adhérents. Urgence.

Patrons coiffeurs du III^e arrondissement de Lyon. — Les patrons coiffeurs sont convoqués à une réunion qui aura lieu le lundi 27 juillet, courant, ancienne Cour Courromp, Gentil, successeur, cours Gambetta, 33.

Ordre du jour. — Discussion sur la fermeture des magasins à 6 heures du soir.

TRIBUNE DES COMITÉS Union des républicains progressistes du V^e arrondissement. — Les membres du comité sont invités à la réunion qui aura lieu aujourd'hui samedi, à huit heures du soir, café du Palais-de-Justice, quel de l'Archevêché, pour une communication importante.

COMMUNICATIONS DIVERSES Patrons coiffeurs du III^e arrondissement de Lyon. — Les patrons coiffeurs sont convoqués à une réunion qui aura lieu le lundi 27 juillet, courant, ancienne Cour Courromp, Gentil, successeur, cours Gambetta, 33.

Ordre du jour. — Discussion sur la fermeture des magasins à 6 heures du soir.

GYMNASTIQUE ET TIR Touristes lyonnais. — Dimanche, manœuvre au fort Lamoignon. Réunion place Bellecour, à 6 h. 1/2 du matin.

THEATRES ET CONCERTS Concerts-Bellecour. — Ce soir samedi, 26 juillet, à 8 heures 1/2, grand concert.

PROGRAMME. — Première partie. — Le Trompette, ouverture (Bazin). — La Colombe, entr'acte (Gounod). — Sérénade (Pierré). — Air varié par l'orchestre (Dumarsais).

Deuxième partie. — Ouverture triomphale (Broniti). — Les Bérés, valse (A. Luigini). — Jérusalem, grande fantaisie (Vardi). — Joyeux, marche (Chabrier).

Orchestre de la ville (80 exécutants), sous la direction de M. A. Luigini. — Prix d'entrée, 50 c. — Domain, grand festival Halévy. — Prix d'entrée, 1 fr.

Théâtre de Charbonnières. — Opéras comiques et Opérettes. — Représentations les lundi, mardi, mercredi et samedi; le jeudi, grand bal.

Concerts symphoniques. — Café Daumalle, place des Célestins. — Tous les soirs, concert.

Petit Athénée, place des Célestins. — Tous les soirs, au Caveau des Célestins, concerts populaires du Petit Athénée. Entrée, 25 c.

Concert des Ambassadeurs (Brasserie du Chemin de fer). — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié.

Concerts de l'Horloge. — Cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or. — Tous les soirs, à huit heures; Concert, Opérettes,

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Veuve Gaubin, née Vessière, rentière, 81 ans, portes de Loyasse, f. 10 h. 1/2.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ETAT, CREDIT LYONNAIS, MOBILIER ESPAGNOL, BANQUE ESPAGNOLE, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSA.

APRÈS BOURSE

Table with columns: 8 0/0 français, 5 0/0, Douanes, Rio Tinto, etc.

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, Trifail, Alpines, etc.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Veaux. — Aménés, 881, vendus, 774; poids moyen, 80; 1^{re} qualité, 180; 2^e qualité, 160; 3^e qualité, 150.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Veaux. — Aménés, 1,135. — Tous vendus, de 85 à 100 fr. les 100 kilos, droits d'octroi compris.

COPISTES

Ayant belle écriture et pouvant donner tout leur temps, peuvent s'adresser, munis d'une demande toute prête comme spécimen, à l'Agence Fournier, 14, rue Confort.

ON DEMANDE des Jeunes Gens, de 14 à 16 ans, pour travail facile et rétribué de suite. — S'adresser à l'Echo de Lyon, rue de la République, n° 48.

VERMOREL Constructeur VILLEFRANCHE (Rhône) PRESSEURS Perfectionnés GARANTIS Transformations et Réparations des Pressoirs VIS & FERRURES — POMPES A VIN

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastiques, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'Echo de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

OBLIGATIONS

Table with columns: Ville de Lyon, V. de Paris 1860, 1865, 1869, 1871, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1883, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900.

TELEGRAPHIE PRIVEE

Table with columns: CLOTURE D'HIER, VALEURS, PREMIER COURS d'aujourd'hui, DERNIER COURS d'aujourd'hui.

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — (LYON ET PARIS) A. MAZERAUD, rue Ferrandière, 30 Paiement de Coupons échus ou non échus. Souscriptions sans frais à toutes les Emissions RENSEIGNEMENTS GRATUITS

NOUVELLE POMPE ÉLEVATOIRE

A MANŒUVRE DOUCE ET D'UTILITÉ INCOMPARABLE Pour arroser, puis profondes, élévation d'eau à tout étage, garnie du dégrèvement et de la gâche, sans présentation utile GONIN, breveté s. g. d. g., 4, rue Bollecour, LYON

BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON

Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confort dans le service. LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains de la rue Grôlée

Consultez le Nouveau Journal Financier 16 Pages de Texte. 75,000 Abonnés Paraissant tous les Dimanches. Pour les Placements de Fonds et Renseignements sur toutes les Valeurs

LOTÉRIE ARTISTIQUE Du Peintre Jules GARNIER Comportant 30,000 fr. de lots en œuvres remarquables offertes par les principaux Artistes-Peintres TIRAGE PROCHAIN UN FRANC LE BILLET EN VENTE A L'AGENCE V. FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

LYON - HORTICOLE CHRONIQUE DES JARDINS Journal horticole, illustré de gravures noires, paraissant deux fois par mois, par fascicules de 30 et 16 pages gr. in-8, avec couverture. Le LYON-HORTICOLE, qui compte dix années d'existence, est, par sa rédaction, une des plus intéressantes revues d'horticulture qui se publient en France.

ARÈNES LYONNAISES Quartier du Grand-Camp, Cité Tête-d'Or à 100 mètres du Parc, par le boulevard de l'Hippodrome, à cinq minutes de la gare de Genève, par le boulevard de Pommerol, près le Panorama. Demain Dimanche 26 Juillet GRANDES COURSES DE TAUREAUX AVEC LE CONCOURS DE POULY, PREMIER TORÉADOR FRANÇAIS (20 fois médaillé, lauréat des Courses de Paris et de Bruxelles) POULY FILS, âgé de 16 ans, prêter son gracieux concours à cette représentation. COMPOSITION DU QUADRILLE: Pouly, Chef. Dédieu, Sous-Chef. Laiglan, Sauter à la perche. Six Taureaux neufs, de la Manade Lescaut Frères, prendront part à chacune de ces courses. — Tous les Jeux de la Tauromachie usités en Espagne seront exécutés dans ces Courses. PRIX DES PLACES: Pourtour, 1 fr. — Premières, 2 fr. — Stalles, 3 fr. (Les enfants et les militaires paieront demi-place au pourtour) Le Buffet est tenu par M. Rollet, propriétaire du Café des Négociants.

APÉRITIF CHABAL

JULES BONNARIC DENTISTE Rue Centrale, à Lyon

Avez-vous besoin d'argent Vendez rue Paul-Bert, 18, or, bijoux, rebus du Mont-de-Piété.

BRIDES SAVOIE Eau tonique purgative et dépurative ESSENTIELLEMENT RÉGÉNÉRANTE (PURGATION LENTE) Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète. Cette Eau agit d'une manière sûre et durable. En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales. Direct. de l'Établissement à Brides Saison du 15 Mai au 1^{er} Octobre.

ROB DÉPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUM Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

VIENT DE PARAITRE LE Petit Guide DE L'ÉTRANGER A LYON Contenant tous les renseignements indispensables aux étrangers qui visitent notre ville: Nomenclature des rues de Lyon avec leurs tenants et aboutissants. — Prix des billets aller et retour. — Commissionnaires desservant Lyon. — Indicateur des bateaux, tramways et cars-Rippert. — Description de Lyon (monuments et promenades). — Partie administrative. EN VENTE: A l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, dans ses Succursales, et chez les principaux Libraires de Lyon. PRIX: 50 CENTIMES

SEUL LE QUINA ABRIC permet de préparer soi-même à la minute pour 1 f. 25 un litre de VIN DE QUINA conforme de vrai VIN DE QUINA au Codex Fabrique à Lyon, Ph^{ie} Gaudet, 31, rue Hôtel-de-Ville. ENVOI CONTRE TIMBRES

(Service d'Été) VIENT DE PARAITRE (Service d'Été) L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux LE WAGON Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller et retour Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent. EN VENTE (A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de St-Étienne, Grenoble, Mâcon et Dijon) Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 25 Juillet (31)

LA MAISON DU BARBIER PAR LUDOVIC JOHANNE

Landrin n'aurait rien de bon de cette présentation matinale. — Huit heures, se disait-il en procédant à la toilette du logement de son maître, c'est pas une heure honnête pour une entrevue de courtoisie entre les officiers et les grands chefs. — Sur et certain que ça va chauffer! Je ne sais pas ce qu'on lui veut, à mon lieutenant, dans la grande cambuse, mais je serais bien surpris si on ne lui collait pas un savon carabiné! Il n'a pourtant rien fait de mal, il est incapable d'en faire, mon lieutenant. Depuis quelque temps il a l'air préoccupé et morose: il ne doit pas me dire tout. Dame, je suis pas son confesseur et c'est des affaires qui ne me regardent pas... Mordoux! Pourquoi je reste auprès de lui, c'est tout ce que je demande. Attendez, nous verrons bien. Phœbus n'avait pas jugé utile de parler à son fidèle soldat de l'aventure des Bains-Chinois. Si dévoué que fût Landrin, il n'aurait pas à son lieutenant des garanties de discrétion absolue. Phœbus savait que son ordonnance avait retrouvé Louise Cabadé, la fille du

jardinier d'Estorel et il redoutait un bavardage ridicule entre les deux amoureux. Le jeune officier tendit son invitation au secrétaire de la chancellerie. A peine ce dernier eût-il jeté ses regards sur le papier qu'il l'éleva à la hauteur de l'œil du côté de la fenêtre. Un filigrane au chiffre impérial apparut dans la transparence. — Oh! dit-il, ceci est pour le cabinet de l'empereur! Puis, examinant Phœbus immobile: — Mon lieutenant, dit-il, sa majesté va vous recevoir dans un instant. Sur un signe du secrétaire, un huissier s'approcha, prit l'ordre qu'on lui tendait et sortit. Le bureau de la chancellerie était encombré de dépêches volumineuses que des courriers apportaient à chaque instant. Un tri fait fait à la hâte dans une pièce voisine où Talleyrand et Berthier faisaient des apparitions fréquentes. Certains plis trahissaient, par des signes extérieurs, un confidentiel: on les transportait, dès leur arrivée, à l'étage supérieur où Duroc en personne procédait à leur dépouillement. Après cette seconde sélection, les pièces importantes étaient placées sous les yeux de l'empereur. Napoléon consacrait une heure à ce travail. L'huissier reparut. Il s'approcha de Phœbus. — Monsieur, lui dit-il, vous pouvez me suivre! Une minute après, le jeune officier était introduit dans le cabinet de l'empereur. Meublé tout entier dans ce style néo-

grec qui a caractérisé l'architecture du Directoire et de l'Empire, le cabinet était vaste. Il prenait jour par trois grandes baies sur la cour intérieure et par deux fenêtres s'ouvrant sur le jardin. Assis à une table chargée de dossiers, l'empereur avait les yeux fixés sur un plan étalé devant lui. C'était une carte d'Espagne. L'empereur portait une redingote grise et était chaussé de babouches fourrées en peau de crocodile, souvenir de la campagne d'Égypte. Il leva la tête. Phœbus, debout sur le seuil, devant la portière baissée, la main ouverte à hauteur du front, attendait. — Ah! c'est vous, monsieur de Savignac! dit l'empereur dont la physionomie se rembrunit tout à coup. Et d'un geste, à peine esquissé, il indiqua un siège à l'officier qui fit trois pas en avant, mais demeura debout. Napoléon se passait volontiers de préambules. — Vous étiez hier matin, lui dit-il brusquement, au restaurant des Bains Chinois? Phœbus s'inclina. — Oui, sire! répondit-il simplement. — Et en habits bourgeois? Phœbus s'inclina de nouveau, mais, cette fois, sans mot dire. — Vous garderez les arrêts vingt-quatre heures, poursuivit l'empereur, à moins qu'un ordre de service ne vous parvienne dans l'intervalle. Je n'aime pas beaucoup rencontrer des capitaines de la garde en vêtements civils. — Si votre majesté veut bien me permettre, dit Phœbus toujours impassible,

je lui ferai remarquer que j'ai l'honneur d'être, non pas capitaine, mais bien lieutenant aux voltigeurs. L'empereur battait négligemment son genou avec un couteau à papier. — Oui, vous êtes lieutenant, c'est juste; mais lieutenants ou capitaines, les officiers doivent porter constamment l'uniforme. Veuillez vous en souvenir, n'est-ce pas? Puis, remarquant la cicatrice qui barrait une partie du front de l'officier, au-dessus de l'œil gauche et tout près de la tempe: — Vous avez ramassé un coup de sabre? demanda l'empereur. — A votre service, sire, répondit Phœbus sans sourcilier. Napoléon reprit un sourire. La réponse ambiguë de Phœbus lui plaisait. A votre service! Cela voulait dire non seulement blessure reçue, mais aussi blessures à recevoir! — Et où cela, s'il vous plaît? — Austerlitz. Un éclair passa dans les yeux de l'empereur. — Bien! Bien! dit-il. Nous étions deux contre dix, là-bas, et tous ceux qui ont donné étaient des braves! Mais vous avez d'étranges notes pour vos opinions politiques, monsieur de Savignac! Phœbus ne broncha pas. L'empereur feuilleta un dossier. — Vous êtes noté, poursuivit-il, comme un républicain farouche. Est-ce vrai? Le moment était critique. Toujours impassible, Phœbus n'hésita pas. Il regarda fixement l'empereur, et sans

affectation comme sans crainte, nettement et simplement: — Oui, sire, dit-il. L'empereur parut surpris de ce calme et de cette sincérité. Son visage s'était assombri. Un pli traversa son front et son regard, froid et dur, eut un reflet métallique. — Je le regrette pour vous, reprit l'empereur, mais vous avez le courage de votre opinion, et je vous en félicite! Ce courage-là, ce courage moral est plus rare que l'autre! Puis, se levant, il se mit à marcher à grands pas, les deux mains crispées derrière le dos. — Républicain! répéta-t-il les dents serrées, comme se parlant à lui-même, républicain! Mais j'ai aussi mes idées moi-même! Mais républicain ne veut pas dire anarchie et désordre! La France en avait assez du régime de la Convention et de celui du Directoire! J'ai donné à la France la paix intérieure; je lui ai donné, au dehors, la gloire par surcroît! Et je trouve des officiers, francs, intelligents et instruits, qui se battent loyalement et qui sont républicains!... et qui osent me l'avouer!... Ah! les belles choses que l'inexpérience, les illusions, la folie et la jeunesse!... L'empereur s'abandonnait à une animation extraordinaire. Il semblait, dans l'exaltation de ce monologue véhément, oublier la présence de Phœbus. Et cependant c'était la franchise du jeune officier qui avait provoqué cette impatience fébrile et cette tumultueuse explosion.

L'empereur frappa du pied, puis, tout à coup, se dirigea vers une porte qu'il ouvrit d'un violent coup de poing. — Duroc, cria-t-il, de cette petite voix aigre et perçante qui sifflait ses ordres, brefs et saccadés sur les champs de bataille, Duroc! Le maréchal accourut. Il était habitué à ces accès d'emportement. Il aperçut Phœbus, et il comprit. — Tenez, Duroc, continua l'empereur en désignant l'officier — et sa main tremblait de colère — voilà un officier distingué et brave, signalé comme étant resté attaché aux doctrines révolutionnaires, à qui je demande s'il est républicain, et qui à l'audace de me répondre: oui! C'est trop fort en vérité, et on n'imagine pas une audace pareille! Napoléon s'était remis à marcher précipitamment. Il décocha à Phœbus, un peu pâle, mais immobile, des œillades furibondes. — Vous mériteriez, monsieur, dit-il en s'arrêtant brusquement devant lui, d'être envoyé en garnison dans une forteresse du Danube! — Sire, reprit Phœbus sans se déconcerter, je suis à vos ordres; d'ailleurs, je ne demande pas mieux? — Certes! — Vous désirez quitter la France? — Oui, sire! L'empereur étonné se tourna vers Duroc qui n'avait pas soufflé mot. (A suivre.)